Bulletin de Santé du Végétal

Edition Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire auvergnat

Viticulture Auvergne

N° 14

8 juillet 2025

À retenir cette semaine

Mildiou : quelques taches sont observées sur feuilles et sur grappes. Le risque est faible pour l'instant au vu des fortes températures et l'absence de pluviométrie.
Oïdium : rares symptômes sur feuilles et sur grappes. Le risque est faible. Vigilance toutefois sur les parcelles à historiques.
Black-Rot : présence éparse voire notable dans le Puy-de-Dôme et présence faible à moyenne dans l'Allier. Le champignon ne se développe pas du fait des fortes températures.
Tordeuses : le second vol se poursuit timidement.
Stade phénologique moyen : les stades sont compris entre le stade « **grains de pois** » et « **fermeture** ». Le stade moyen est « **fermeture** ».

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

14 parcelles renseignées, 10 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés ont peu évolué par rapport à la semaine dernière. Les stades phénologiques observés vont du stade grains de pois (BBCH 75) jusqu'au stade fermeture (BBCH 79). Le stade moyen observé est fermeture (BBCH 79). On observe de la coulure ainsi que du millerandage sur les grappes. Les baies sont touchées par l'échaudage (« coups de soleil ») et par le stress hydrique à faible intensité pour l'instant. Seule une parcelle est moyennement touchée par le stress hydrique. Cela se traduit par un jaunissement des feuilles de la base des rameaux.

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives.

Se référer au site EcophytoPic : https://ecophytopic.fr/

Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle
https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.
Lien vers la note mise à jour février 2025 : https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2024-sur-les-resistances- aux-maladies-de-la-vigne

Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/

- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la **sécurité** alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations ICI

- **Note Oiseaux :**

- **Note Vers de terre :**

- **Note Flore bord de champ :**

- **Note Coléoptères :**

- **Note Papillons :**

- **Note Araignées :**

- **Note Chauves-souris :**

- **Note Auxiliaires de cultures :**

- **Note Arbres et haies :**

LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE

LIEN NOTE DATURA

LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. LIEN

Situation sanitaire

Mildiou

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

Contexte d'observations et modélisation

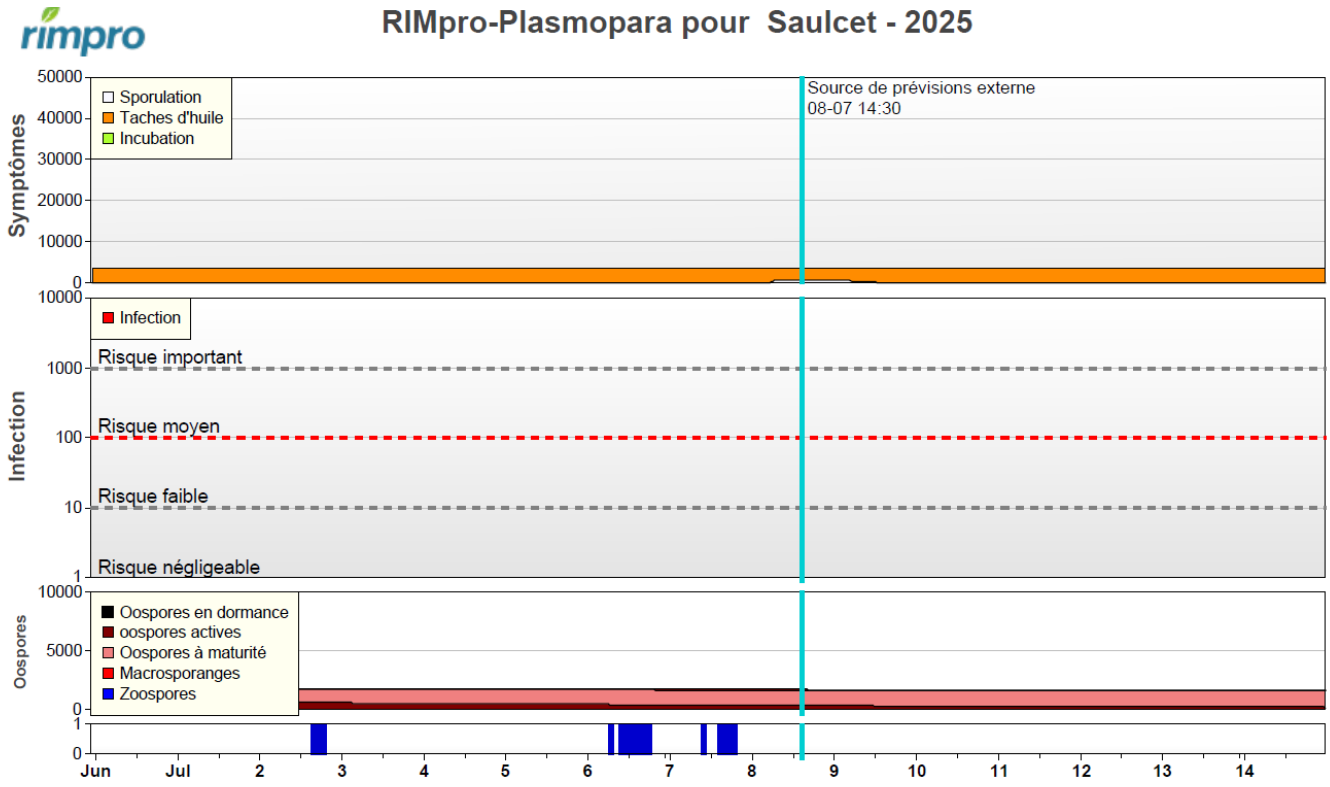

La pluviométrie se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

Le graphique inférieur montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

Le graphique intermédiaire montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le graphique supérieur montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.

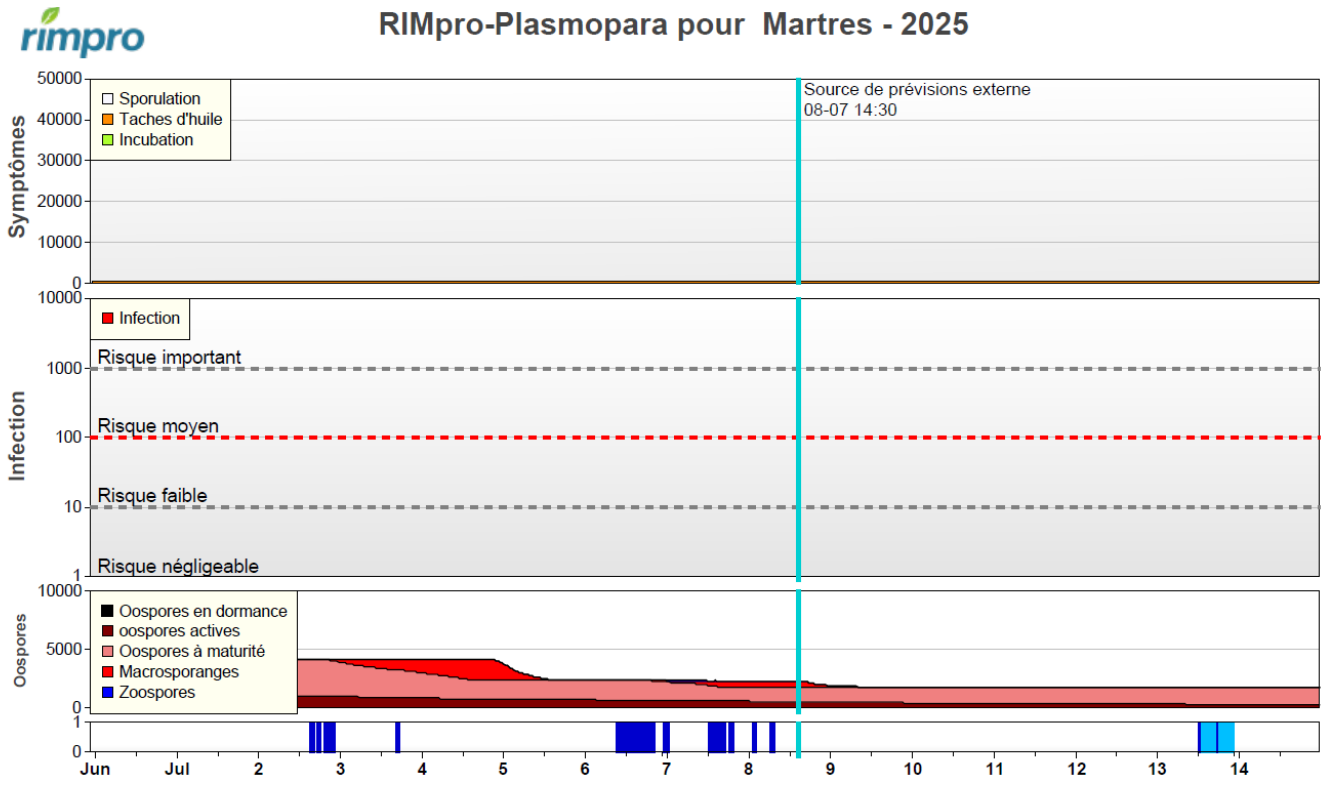

Des taches de mildiou ont été observées cette semaine sur la moitié des parcelles du réseau. La fréquence et l'intensité d'observation des symptômes sont faibles, sauf sur une parcelle où le mildiou est présent sur chaque cep.

Quelques taches éparses sur feuilles sont observées. Elles ont séché grâce aux fortes températures. On note également quelques très rares grappes sèches atteintes par le mildiou. Seule une grappe atteinte par le mildiou en train de sécher a été observée.

Estimation du risque

D'après le modèle, aucune averse est prévue pour la semaine. Le risque de nouvelles contaminations est donc faible.

Oïdium

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

Contexte d'observations et estimation du risque

L'oïdium a été observé sur 1 parcelle à une fréquence et une intensité faible. Le risque décroît au fur et à mesure que les stades phénologiques avancent.

Les conditions non favorables au champignon seront présentes dès la fin de semaine : temps sec, hygrométrie relativement faible, hautes températures et fort rayonnement lumineux.

Le risque est donc faible. La vigilance doit être surtout portée aux parcelles à historiques.

Black-Rot

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 5

Contexte d'observations et estimation du risque

Des taches de Black-Rot ont été observées sur feuilles sur 1/5 parcelles renseignées cette semaine. Elles sont localisées dans le vignoble du Puy-de-Dôme à des fréquences et intensités faibles. L'absence de pluies ces derniers jours n'a pas permis au champignon de se développer.

Les grappes sont sensibles jusqu'au début de la véraison. Tant que la pluviométrie reste faible et les pluies isolées, la pression Black-Rot restera contenue. L'absence de pluies cette semaine n'engendrera pas de nouvelles contaminations.

Son installation et développement dépendent en priorité de la présence d'inoculum à la parcelle. Le risque est donc faible dans les parcelles sans historiques et modéré sur les parcelles à historiques.

Tordeuses de la grappe

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

Estimation du risque

Les captures sont en nette augmentation par rapport à la semaine dernière. Il s'agit du second vol. Quelques pontes sur baies ont été observées cette semaine à des fréquences faibles. Les pontes n'ont pas été observées sur toutes les parcelles.

Cicadelle verte

Les larves, vertes à roses, se déplacent en crabe quand elles sont dérangées

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 5

Contexte d'observations et estimation du risque

Le nombre de larves de cicadelles vertes reste très faible par rapport à la semaine dernière. Cela s'explique par la faible hygrométrie et le fort rayonnement solaire de ces derniers jours. Le nombre maximum de larves comptabilisées est de 8 larves pour 100 feuilles. Le nombre moyen de larves observées pour l'ensemble du réseau est de 1 larves pour 100 feuilles.

L'observation de la deuxième génération est en cours. Le seuil de risque est estimé à 100 larves pour 100 feuilles en deuxième génération. Le risque est donc faible.

Méthodes préventives :

Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour **diminuer la pression des maladies cryptogamiques** :

En premier lieu, la **gestion de la vigueur**. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le **choix du cépage**, du **porte-greffe** et du **clone**.
La vigueur se gère également par la gestion du **travail du sol**, de la **fertilisation** et des **amendements**, et par le raisonnement de **l'enherbement**.
Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des **travaux en vert** dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep.
L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera **l'aération du feuillage**.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et **l'épamprage** peuvent être réalisés dès à présent.
Le **palissage** et le **rognage** sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.
Selon le millésime, un **effeuillage** pourra également être effectué.
La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le **drainage de parcelles** présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de **sortir** de la parcelle **les bois** atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr
Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIERE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.